

Madame Anne Bulliard
7, rue de la Faucille
1201 Genève
Tél : 022.740.30.42
Email : a.bulliard@bluemail.ch

Secrétariat du conseil municipal
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

Genève, le 30 juin 2002

Concerne : pétition des habitants du quartier des Grottes

**Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames les députés,
Messieurs les députés,**

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal	
Reçu le:	6.08.02
A traiter par:	CM
Copies:	↓

Préoccupé par la dégradation de la qualité de vie dans le quartier des Grottes, un groupe d'habitants s'est résolu à rédiger une pétition qu'il vous envoie aujourd'hui. Cette pétition comporte 325 signatures émanant principalement des habitants du quartier ; certaines personnes fréquentant le quartier régulièrement ou y travaillant ont tenu à s'associer à cette démarche. Lors de la récolte des signatures les habitants nous ont largement exprimé leur soulagement et leurs remerciements pour notre initiative.

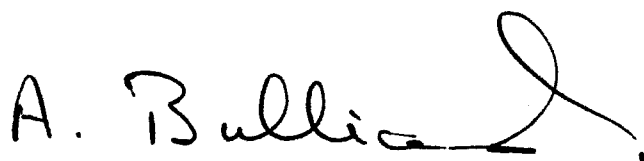
Nombre d'entre eux sont en effet excédés et inquiets de voir le quartier et les trottoirs quotidiennement envahis par les voitures. Cette situation va en empirant depuis environ deux ans et est due en bonne partie à la fréquentation des cinémas des alentours ainsi que des restaurants de la rue de la Faucille et de L'Evidence à la rue des Grottes. Il n'est dès lors plus possible de marcher sur les trottoirs. De nombreux parents se plaignent de ne pouvoir circuler avec une poussette et une habitante du quartier ayant un enfant handicapé ne peut, quant à elle, pousser la chaise roulante de son fils sur les trottoirs la menant à son domicile ! De fait ni la sécurité ni la mobilité des personnes ne sont plus assurées dans ce quartier. Par ailleurs les nuisances sonores, de jour comme de nuit, causées par les conducteurs et leurs véhicules sont innombrables et pénibles.

Outre « le parking sauvage » sur les trottoirs nous constatons que depuis plusieurs mois, de nombreuses voitures empruntent la rue de la Faucille pour bifurquer à gauche, à la hauteur de la Place des Grottes, et rejoindre ainsi plus rapidement la rue Montbrillant. Le panneau « sens interdit » n'étant pas dissuasif aux yeux de beaucoup ! Aussi cette rue est-elle constamment traversée par des véhicules qui n'estiment pas non plus devoir respecter la limitation de vitesse à 30km/h. Il nous paraît dès lors nécessaire de trouver un moyen de réduire la circulation dans cette rue devenue une voie de « transit ».

Comme vous pouvez le constater la qualité de vie dans le quartier des Grottes s'est beaucoup détériorée alors même que de nombreux efforts ont été mis en œuvre au moment de sa rénovation pour en faire un lieu convivial et social. En effet les logements y sont principalement occupés par des familles avec jeunes enfants, par des familles monoparentales et par des personnes âgées auxquelles il semble essentiel de garantir un minimum de calme et de sécurité.

Aussi les signataires de cette pétition ont-ils aujourd'hui à cœur de vous interpeller au sujet de leur quartier en espérant que vous comprendrez l'importance de leurs préoccupations et voudrez bien, assez rapidement, trouver d'entente avec eux des mesures permettant de remédier à une situation qui durent depuis plusieurs années déjà.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous assurons, Mesdames, Messieurs, de notre parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, reading "A. Bulliard". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping tail that loops back to the right.

Anne Bulliard
Pour les signataires de la pétition

DOUBLE PETITION

Au Grand-Conseil de l'Etat de Genève
Au Conseil municipal de la Ville de Genève

GROTTE : - du mobilier urbain pour libérer les trottoirs
- les véhicules en visite, aux parkings souterrains
- des chicanes à la rue de la Faucille

Constatant :

- Que- malgré les efforts des habitants et des Autorités de la Ville de Genève pour faire des Grottes un quartier convivial- les trottoirs de notre quartier deviennent des aires de parcage pour les gens fréquentant les établissements publics ainsi que les cinémas des Grottes et du Rialto ;
- Que cette pratique est illégale, voire dangereuse puisqu'elle met en danger la sécurité des piétons et empêche l'accès des services d'urgence ;
- Que lorsque ces voitures stationnent et repartent, les nuisances sonores (portes qui claquent, musique, cris, etc.) dérangent les habitants du quartier quand ils ne les réveillent pas ;
- Qu'il existe à proximité de notre quartier un vaste parking couvert rarement occupé complètement en particulier le soir et la nuit ;

LES SOUSSIGNES, HABITANTS DU QUARTIER DES GROTTES, DEMANDENT :

Que les Départements concernés instaurent, en collaboration avec la Ville de Genève, une concertation avec les usagers du quartier dont les objectifs seraient les suivants :

- D'aménager un « mobilier dissuasif », de telle sorte que le stationnement sauvage ne puisse proliférer dans les rues concernées : rues de la Faucille, du Midi, de la Sibérie, de Seillon et sur le rond-point des Grottes ;
- De modérer le trafic à la rue de la Faucille – celle-ci étant devenue une rue de transit pour les automobilistes qui se dirigent ensuite vers la rue Montbrillant ignorant le sens unique de la rue des Grottes- grâce à la mise en place de chicanes et/ou de gendarmes couchés.

DELAI DE RETOUR : Samedi 25 mai

Contact : Anne BULLIARD (renvoi des pétitions, renseignements, etc.)

Rue de la Faucille 7 – 1201 GENEVE - Tél. : 022 740.30.42 – Email : anne_bulliard@hotmail.com

Vous pouvez aussi déposer les pétitions signées au Magasin du Monde : rue des Grottes 9.